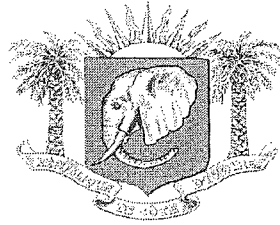


REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



**70<sup>EME</sup> SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

oooooooooooooooooooooooooooo

DECLARATION DE

SON EXCELLENCE MONSIEUR CLAUDE BOUAH-KAMON  
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT  
DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
AUPRES DES NATIONS UNIES

*New York, le 3 octobre 2015*

*A vérifier au prononcé*

**Excellence Monsieur Mogens LYKKETOFT, Président de la 70<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies ;**  
**Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;**  
**Excellence Monsieur BAN Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations Unies ;**  
**Honorables Délégués,**  
**Mesdames et Messieurs ;**

**Monsieur le Président,**

Tout comme les Chefs d'Etat et de gouvernement qui m'ont précédé à cette tribune, je voudrais à mon tour, au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M Alassane OUATTARA et en mon nom propre, vous adresser nos chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 70<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies et vous assurer de notre soutien dans la conduite de votre exaltante et noble mission.

Je voudrais également rendre un hommage appuyé à votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur Sam KUTESA, pour la qualité du travail accompli durant son mandat.

Il me plaît tout particulièrement de saluer le Secrétaire Général de notre Organisation commune S.E.M BAN KI-Moon, pour son engagement constant en faveur de la Paix, de la Sécurité et le Développement dans le monde.

**Monsieur le Président,**  
**Honorables Délégués,**  
**Mesdames et Messieurs,**

Au moment où nous célébrons les 70 ans de notre Organisation, qui coïncide avec l'adoption d'un nouveau cycle de développement porteur d'espérance, comment ne pas se sentir interpellé par l'insupportable tragédie humaine du phénomène migratoire qui se déroule sous nos yeux. Je voudrais à cet instant, m'incliner devant la mémoire des nombreux disparus de la méditerranée.

Face à ce drame humanitaire sans précédent la communauté internationale doit, dans une approche concertée, globale et cohérente, trouver une réponse humaine à la crise des personnes migrantes et des réfugiés, qui fuient la pauvreté, la misère, la violence et les guerres au péril de leur vie. Il en va de notre responsabilité commune.

**Monsieur le Président,**  
**Honorables Délégués,**  
**Mesdames et Messieurs,**

En 1945, alors que le monde sortait à peine de la plus grande tragédie militaire et humanitaire de notre époque, quelques Etats, rejoints plus tard par les autres, portèrent sur les fonts baptismaux l'Organisation des Nations Unies.

L'adoption de la Charte fondatrice de notre Organisation a en effet suscité chez les nations et les peuples du monde un immense espoir, espoir de voir notre humanité débarrassé du fléau de la guerre, pour construire un monde nouveau, de paix, de sécurité et de progrès social.

Le thème de notre Assemblée Générale intitulé «**l'ONU a 70 ans : un nouvel engagement vers l'action**» nous offre une formidable opportunité de faire le bilan des acquis de notre Organisation, en conformité avec sa Charte, et d'envisager l'avenir de notre institution dans ce monde en proie à des mutations de tous ordres.

**Monsieur le Président,  
Honorables Délégués,  
Mesdames et Messieurs,**

L'ONU jouit de la plus grande autorité et joue un rôle irremplaçable dans l'avancée de l'humanité, en prenant pour encre ses trois piliers essentiels qui sont : la paix, la sécurité et le développement.

Les 70 ans de notre Institution ont été marqués assurément par son implication sans cesse croissante en faveur de la démocratie et de l'indépendance des peuples.

La Déclaration des Droits de l'Homme adoptée en 1948, a appelé l'attention du monde sur les cas de torture et de violation massive des droits humains et créé une pression internationale sans précédent pour un meilleur respect des droits de l'homme à l'échelle mondiale.

Au chapitre des acquis majeurs de notre Organisation, il importe également de relever la chute de l'Apartheid en Afrique du sud, dont l'ONU a été l'un des principaux artisans.

Ce rôle s'est aussi illustré en matière de promotion des droits de la femme et il y a lieu de souligner à cet égard, la tenue de la conférence historique sur la femme à Mexico, en 1975 et la rencontre mémorable de Beijing en 1995, qui ont permis de définir des normes prioritaires en faveur des droits de la Femme et l'égalité des sexes.

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, les opérations de maintien de la paix dans le monde ont contribué à sauver de nombreuses vies et favoriser la restauration de la stabilité.

Je voudrais ici renouveler la reconnaissance du peuple ivoirien pour le rôle inestimable que les Nations Unies ont joué et continuent de jouer à nos côtés.

Grâce à ce précieux soutien, la Côte d'Ivoire a repris sa marche en avant, en retrouvant ainsi le chemin de la stabilité, de la croissance et du développement économique et social.

**Monsieur le Président,  
Honorables Délégués,  
Mesdames et Messieurs,**

Ces succès enregistrés sous le leadership de l'ONU ne doivent pas nous faire perdre de vue les nombreux défis auxquels notre Organisation et l'humanité restent confrontées.

La paix et la sécurité sont en effet menacées partout dans le monde. La criminalité transfrontalière se développe et menace le commerce international. L'extrémisme porté, notamment par les groupes terroristes, gagne du terrain.

BOKO Haram devenu « Etat islamique en Afrique de l'Ouest », continue de semer la désolation et la terreur. La cyber criminalité prend de l'ampleur et la pauvreté, en dépit des efforts engagés pour son éradication, constitue toujours une préoccupation et un facteur handicapant pour le développement et le bien-être des peuples.

*En plus de ces menaces, l'on assiste à la persistance de conflits internes et régionaux dans maintes parties de notre planète. La communauté internationale doit être attentive aux conflits au Moyen Orient, à la situation en Syrie, en Lybie et au Sahara occidental.*

*Concernant la question du Sahara occidental, la Côte d'Ivoire voudrait affirmer son soutien au processus de négociations sous l'égide des Nations Unies en appelant les parties à faire preuve d'esprit de compromis pour régler ce différend dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et de l'initiative marocaine d'autonomie.*

Dans un tel contexte, les attentes de nos peuples sont grandes et urgentes. Elles en appellent surtout à la responsabilité des Nations Unies pour un nouvel engagement en faveur de l'action.

Cet engagement nouveau doit trouver toute son expression dans la mise en œuvre des programmes de l'Agenda post 2015 pour le développement durable, adopté par les Nations Unies à l'occasion du sommet spécial consacré à la promotion des Objectifs du Développement Durable (ODD), au cours de la présente Assemblée Générale.

**Monsieur le Président,  
Honorables Délégués,  
Mesdames et Messieurs,**

L'agenda de développement post 2015 nous offre une opportunité historique de promouvoir un ambitieux programme de développement, afin de réduire de façon significative la pauvreté et la faim dans le monde, d'améliorer la santé et l'éducation des peuples, de combattre ensemble les effets néfastes des changements climatiques.

Ce programme doit aussi promouvoir les mesures de bonne gouvernance pour accroître la redistribution des richesses vers les classes défavorisées et vulnérables, et restaurer un véritable partenariat pour le développement afin de construire un monde de prospérité, d'égalité, de sécurité et de paix, dans l'esprit et la lettre de la Charte de l'ONU.

La pauvreté, le terrorisme, les épidémies, l'insécurité alimentaire et climatique qui sont aujourd'hui les « nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationale » constituent un terreau fertile à l'intolérance, à l'intégrisme et aux extrémismes de tout bord qui menacent le fragile édifice d'un monde de paix auquel aspirent légitimement nos populations.

**Monsieur le Président,  
Honorables Délégués,  
Mesdames et Messieurs,**

Il est donc indéniable que le monde est confronté à une période de grands défis mais il est aussi vrai qu'il s'offre à nous l'opportunité historique de consolider les bases d'un développement inclusif et d'un monde meilleur tant pour les générations actuelles que futures.

Je me réjouis donc que ce 70<sup>e</sup> anniversaire coïncide avec une année qui incite à l'espoir.

En effet, la tenue à Addis-Abeba, du 13 au 16 juillet 2015 de la 3<sup>e</sup> Conférence Internationale sur le Financement du Développement a permis de s'accorder sur les moyens de mise en œuvre de l'agenda de développement pour l'après 2015 que nous venons juste d'adopter.

Il reste à « finir le job » à l'occasion de la 21<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, dite « COP 21 » qui se tiendra au mois de décembre prochain à Paris, en vue d'aboutir à un engagement universel contraignant, permettant de lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

**Monsieur le Président,  
Honorables Délégués,  
Mesdames et Messieurs,**

Le nouveau programme de développement que nous venons d'adopter capitalise l'expérience acquise des OMD et intègre dans une approche holistique les trois dimensions du développement durable à savoir, la dimension économique, sociale et environnementale, et nous met, sur les rails d'une transition vers un monde meilleur pour l'humanité toute entière.

Alors que nous célébrons à juste titre ce nouvel agenda et les Objectifs du Développement Durable (ODD) qui en découlent comme le nouveau paradigme consensuel sur le développement, le plus dur reste à accomplir.

Il s'agit maintenant d'opérationnaliser tous ces programmes à travers la mise en place des politiques et des réformes appropriées à l'échelle nationale dans nos Etats.

C'est tout le sens du Plan National de Développement (PND) élaboré par le Gouvernement ivoirien pour la période 2016-2020 en vue de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 ; notre objectif étant de réduire de moitié, le taux de pauvreté dans notre pays.

En matière économique, la Côte d'Ivoire se retrouve pour la deuxième année consécutive, selon le rapport « Doing Business 2015 » de la Banque Mondiale, parmi les dix pays au monde qui ont mis en place le plus grand nombre de réformes en vue d'améliorer l'environnement des affaires.

Ces réformes ont permis à la Côte d'Ivoire de rejoindre depuis 2012, le peloton de tête des pays à forte croissance en Afrique et dans le Monde. Le taux moyen de croissance du PIB, pour la période 2012-2014, a été supérieur à 9 %. Le revenu par tête d'habitant s'est amélioré d'environ 20 % au cours de ces trois dernières années.

S'agissant de l'enseignement, après avoir pris des mesures de gratuité de l'école depuis 2011, le Gouvernement vient d'adopter la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO) pour tous les enfants de 6 à 16 ans en vue de traduire dans les faits, dès cette rentrée scolaire, le droit de toutes les filles et de tous les garçons de notre pays, à l'éducation et à une formation de qualité.

Dans le domaine de la santé, nous avons initié, dans le souci d'offrir une couverture médicale à l'ensemble des ivoiriens, un système de Couverture Maladie Universelle (CMU) qui permettra aux plus défavorisés de se soigner dans les différentes structures sanitaires de notre pays.

**Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

L'année 2015 qui s'écoule allégrement constitue également pour mon pays une année charnière en ce qu'elle verra la tenue, à partir du 25 octobre prochain, des élections générales ouvertes et inclusives.

A cet égard, je voudrais me féliciter de la récente décision prise par le Conseil de Sécurité, dans sa résolution 2226 (2015) du 25 juin 2015, autorisant l'ONUCI à apporter un appui logistique à la Côte d'Ivoire, à l'occasion de ces élections.

Pour sa part, le gouvernement ivoirien qui a mis en place le cadre Permanent de Dialogue avec l'opposition, mettra tout en œuvre afin de garantir la crédibilité du processus électoral en vue de consolider la paix retrouvée.

Quant au processus de réconciliation nationale, la Commission Nationale pour la Réparation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV), mise en place par le Gouvernement en vue de parachever les travaux de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR), procède actuellement à l'indemnisation des victimes.

Le processus de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion (DDR) a été achevé avec succès par un taux de réinsertion de 85 % des ex-combattants.

Quant à la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), les efforts se poursuivent en vue parachever la mise en œuvre de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité, adoptée en septembre 2012 avec la précieuse assistance de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

Tous ces résultats ne peuvent être durables sans une économie performante. La relance économique observée depuis quatre ans, avec un taux de croissance en progression constante, bénéficie de l'appui de nos partenaires que je tiens à remercier ici.

**Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

A présent je voudrais conclure, en soulignant que l'idéal d'un monde meilleur porté par les pères fondateurs de notre Organisation nous interpelle plus que jamais.

L'adoption de l'agenda 2015 pour le développement durable par notre communauté, ouvre de nouvelles perspectives de développement au profit des peuples. Nous en appelons donc au leadership avéré de l'ONU et à son impulsion décisive pour faire reculer les frontières de la pauvreté et offrir à l'humanité un meilleur accès à l'eau potable, une réduction rapide de la mortalité infantile, une sécurité alimentaire renforcée et un environnement sain.

Mesdames et Messieurs, le temps presse, le temps est en effet venu de passer à l'action.

**Je vous remercie.**